

SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal tenue le lundi 1^{er} février 2016 à 20 h, au local de l'Âge d'or des Éboulements et à laquelle il y avait quorum. En l'absence du maire Pierre Tremblay, Ruth Tremblay, maire suppléante, préside l'assemblée.

Présences : Sylvie Bolduc
Emmanuel Deschênes
Diane Tremblay
Régis Pilote

Absence : Pierre Tremblay, conseiller

ORDRE DU JOUR

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2016
3. ADOPTION DES COMPTES
4. MANDAT À SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION – LOCALISATION DES FLOCAGES ET DES CALORIFUGES
5. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE n° DM49-2016, AU 425, CHEMIN CATHERINE-DELZENNE
6. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE n° DM-48-2016 – CHEMIN DU QUAI, LOT 406-7
7. MODIFICATIONS DE TAXES 2015
8. MODIFICATION DE L'ENTENTE AVEC LA SPCA
9. RÉOLUTION PRIMEAU
10. VERSEMENT DU MONTANT ACCORDÉ À LA BIBLIOTHÈQUE FÉLIX-ANTOINE-SAVARD
11. VERSEMENT À LA FABRIQUE DES ÉBOULEMENTS POUR LE DÉNEIGEMENT
12. PARTICIPATION AU CAHIER HISTORIQUE DES 20 ANS DE L'HEBDO LE CHARLEVOISIEN
13. GALA CHARLEVOIX RECONNAÎT
13. REPRÉSENTATION
14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

PROCÈS-VERBAL

17-02-16 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté.

18-02-16 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit adopté.

19-02-16 Adoption des comptes

Il est proposé par le Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes tels que décrits ci-dessous soient payés.

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATION

BOISVERT RAYMOND	338.25 \$
GAUTHIER BERNARD	244.64 \$
BELL CANADA	142.74 \$
BELL MOBILITÉ (cell. Pierre 48.18\$, Linda 48.18\$)	96.36 \$
CHEZ S. DUCHESNE INC.	102.37 \$

CORPORATE EXPRESS CANADA INC.	91.39 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	86.84 \$
ÉLECTRICITÉ GAUTHIER	325.94 \$
ÉQUIPEMENT BUREAU PORTNEUF CHAMPLAIN INC.	153.64 \$
HAY-NET NETWORKS	229.95 \$
HYDRO-QUÉBEC	183.22 \$
LE CHARLEVOISIEN	397.58 \$
M.R.C. DE CHARLEVOIX	38 791.37 \$
PG SOLUTIONS INC.	522.76 \$
R.I.S.C.	25.00 \$
SOCIÉTÉ MUTUELLE DE PRÉVENTION INC.	676.00 \$
SONIC	3 477.69 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	1 971.90 \$
TVCO	125.00 \$
	<hr/>
	47 982.64 \$

SÉCURITÉ PUBLIQUE

BELL CANADA	98.09 \$
BELL MOBILITÉ (PAGET)	416.10 \$
BRIGADE DES POMPIERS GARDE:1320\$ INT:124\$ TH:516\$ PRAT:\$ FORM:238\$	2 198.00 \$
CMP MAYER INC.	7 426.23 \$
EXTINCTEURS CHARLEVOIX INC.	35.24 \$
	<hr/>
	10 173.66 \$

VOIRIE-TRANSPORT

BELL CANADA	98.09 \$
BELL MOBILITÉ (CELL GRÉGOIRE:48.18\$ PATRICK: 48.18\$)	96.36 \$
CHEMIN DE FER CHARLEVOIX INC.	1 175.33 \$
CHEZ S. DUCHESNE	1 479.44 \$
DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	54.20 \$
GARAGE MARTIN GAUDREAU INC.	1 111.81 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 158.20 \$
MACPEK	1 602.17 \$
MARC TREMBLAY	302.50 \$
PROMOTEK	260.10 \$
	<hr/>
	8 338.20 \$

ECLAIRAGE DE RUE

HYDRO-QUÉBEC	2 104.59 \$
	<hr/>
	2 104.59 \$

AQUEDUC

BELL MOBILITÉ (CELL)	41.40 \$
CHEMIN DE FER CHARLEVOIX INC.	241.45 \$
GAÉTAN BOLDUC & ASSOCIÉS INC.	53.58 \$
HYDRO-QUÉBEC	156.52 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	221.49 \$
	<hr/>
	714.44 \$

ASSAINISSEMENT DES EAUX

DÉPANNEUR ROBIN TREMBLAY	2.99 \$
FQM	25.84 \$
HYDRO-QUÉBEC	2 146.38 \$
MAXXAM ANALYTIQUE	176.42 \$
	<hr/>
	2 351.63 \$

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

G.M. RÉSIDUELLES-MRC CHARLEVOIX	37 907.00 \$
	<hr/>
	37 907.00 \$

LOISIRS ET CULTURE

DESCHESNES ÉMILIE	86.00 \$
-------------------	----------

HARVEY STÉPHANE	48.00 \$
ADT CANADA INC.	239.66 \$
FABRIQUE LES ÉBOULEMENTS	3 500.00 \$
QUINCAILLERIE ALPHIDE TREMBLAY & FILS INC.	80.37 \$
RÉSEAU BIBLIO	6 343.25 \$
	10 297.28 \$

URBANISME

ASSOCIATION TOURISTIQUE CHARLEVOIX	5 383.11 \$
M.R.C. DE CHARLEVOIX	722.81 \$
TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY	4 172.63 \$
	10 278.55 \$

SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

M.R.C. DE CHARLEVOIX (Q-P COOP SANTÉ)	2 656.00 \$
	2 656.00 \$

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE

FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE	5 696.13 \$
	5 696.13 \$

DONS

VISA (Fleuriste Céline, décès M Raymond Bouchard)	68.99 \$
	68.99 \$

TOTAL **138 569.11 \$**

20-02-16 Mandat à Société mutuelle de prévention – Localisation des flocages et des calorifuges

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de mandater la Société Mutuelle de Prévention inc. pour la localisation des flocages et des calorifuges dans trois bâtiments municipaux;
- d'accepter les coûts et modalités financières y afférents.

21-02-16 Demande de dérogation mineure DM49-2016 au 425, chemin Catherine-Delzenne

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure concernant le 425, chemin Catherine-Delzenne aux fins de permettre l'implantation d'une remise en cour avant, à moins de 6 mètres de la marge latérale;

CONSIDÉRANT les éléments soulevés pour le déplacement de la remise, laquelle est difficile d'accès et dans une pente;

CONSIDÉRANT que le nouveau positionnement facilitera l'accès et ne causera aucun préjudice aux alentours;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU à l'effet d'accorder la demande de dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'autoriser la demande de dérogation mineure au 425, chemin Catherine-Delzenne afin de permettre

l'implantation de la remise en cour avant, à moins de 6 mètres de la marge latérale.

22-02-16 Demande de dérogation mineure n° DM48-2016, chemin du Quai, lot 406-7

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure sur le lot 406-7 chemin du Quai à Saint-Joseph-de-la-Rive ayant pour but de permettre une marge de recul avant de 111 mètres plutôt que de 6 mètres, tel que prévu au règlement;

CONSIDÉRANT qu'en raison de la configuration du lot, il est impossible pour le requérant de respecter la marge de recul prescrite au règlement;

CONSIDÉRANT la recommandation du CCU à l'effet d'accorder la dérogation mineure;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- d'accorder la demande de dérogation mineure sur le lot 406-7, chemin du Quai et de permettre une marge de recul avant de 111 mètres plutôt que de 6 mètres.

23-02-16 Modifications de taxes 2015

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les modifications de taxes ci-dessous soient acceptées.

MATRICULE	TAXES	MOTIF
1263-70-1507 Gilbert Santerre	Vidange 153 \$	Camp forestier
1457-19-3998 Paule Rancourt François Payeur	Taxe de pavage 304 \$	Date d'occupation 15 septembre 2014

24-02-16 Modification de l'entente avec la SPCA

CONSIDÉRANT que la municipalité avait adhéré aux services de la SPCA en août 2015 selon le plan B, au taux de 3 \$ par habitant;

CONSIDÉRANT que le service offert selon ce plan, soit le service à la carte, s'avérait plus dispendieux que prévu;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de modifier l'entente SPCA pour le plan A, soit le tarif à 5 \$ par habitant afin de mieux répondre aux besoins de la municipalité.

25-02-16 Résolution PRIMEAU (Programme d'infrastructures municipales d'eau)

CONSIDÉRANT que la municipalité des Éboulements exploite dans le secteur de Saint-Joseph-de-la-Rive un réseau d'égout non raccordé à une station d'épuration;

CONSIDÉRANT que le *Règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées* (Q 2 r. 34.1) exige qu'une station d'épuration des eaux soit aménagée au plus tard le 31 décembre 2020;

CONSIDÉRANT l'aide financière disponible auprès du programme d'infrastructures municipales d'eau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers,

- que la directrice générale soit autorisée à formuler une demande d'aide financière auprès du programme d'infrastructures municipales d'eau (PRIMEAU) ;
- que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus, le cas échéant.

26-02-16 Versement du montant accordé à la bibliothèque Félix-Antoine-Savard

Il est proposé par Régis Pilote et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser le montant de 7 265 \$ à la bibliothèque Félix-Antoine-Savard pour son fonctionnement.

27-02-16 Versement à la Fabrique des Éboulements pour le déneigement

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de verser le montant de 3 500 \$ à la Fabrique des Éboulements pour le déneigement du stationnement.

28-02-16 Participation au cahier historique « Le Charlevoisien fête ses 20 ans! »

Il est proposé par Diane Tremblay et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- de participer au cahier historique «Le Charlevoisien fête ses 20 ans » par un affichage de 1/8 de page au coût de 220 \$ excluant les taxes.

29-02-16 Gala Charlevoix reconnaît

Il est proposé par Sylvie Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

- que le conseiller Pierre Tremblay assiste au Gala Charlevoix reconnaît qui aura lieu le jeudi, 4 février 2016 au Manoir Richelieu au coût de 175 \$ excluant les taxes.

Représentation

Les membres du conseil informent l'assemblée de différentes représentations effectuées au cours des dernières semaines dans leurs dossiers respectifs.

Certificat de crédit

Je soussignée, Linda Gauthier, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité des Éboulements dispose de crédits suffisants pour pourvoir au paiement de toutes les dépenses ci-dessus mentionnées.

Linda Gauthier, directrice générale

30-02-16 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Emmanuel Deschênes et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée à 20 h 45, les points à l'ordre du jour ayant été traités.

Ruth Tremblay
Maire suppléante

Linda Gauthier
Directrice générale et
Secrétaire-trésorière

<u>CORRESPONDANCE - JANVIER</u>	
CPTAQ	<ul style="list-style-type: none">• Décision CPTAQ - André Asselin : Autorise l'agrandissement de l'abri forestier existant• Décision CPTAQ - Nadine Pilote et Stéphane Jolicoeur : La demande devrait être rejetée
CORYLUS ENVIRONNEMENT - ARNAUD BOUCHENY	Remerciements pour l'aide financière - programme d'aide aux entreprises privées
MAMOT	Accusé réception de la résolution concernant la démocratie scolaire
TOURISME CHARLEVOIX	Plan stratégique de développement 2016-2018